

A Créteil, le 12 octobre 2023

Madame la rectrice, mesdames et messieurs les membres du CSA,

Nous ne reviendrons pas sur notre bilan de rentrée comme nous l'avions fait lors du précédent CSA-A, il y un mois. Rien n'a en effet changé, si ce n'est la fatigue de nos collègues.

La fatigue de nos collègues du 2nd degré qui ont des classes surchargées, des manques de collègues et de moyens, mais qui malgré leurs revendications mises dans des demandes d'audience, ne sont quasiment jamais reçus.es par les DSDEN ou le rectorat.

La fatigue de nos collègues du 1er degré qui, quand un ou plusieurs enseignant.es de l'école sont absent.es ne sont jamais remplacé.es, ajoutant quasiment quotidiennement 3 à 4 enfants au fond de chaque classe.

La fatigue de nos collègues qui accueillent dans leur classe des élèves de plus en plus en difficulté. Vous aviez dit, Madame la rectrice, lors du dernier CSA-A que l'inclusion n' était pas qu'une question d'AESH, mais quelles sont les solutions apportées aux collègues quand dans leur classe, il ou elle doit faire face à un élève qui tous les jours se montre violent envers lui et les autres, à deux ou trois élèves non lecteurs, à un autre porteur de handicap, etc? Cet exemple n'est pas anecdotique, il est le quotidien de nombreux.ses collègues.

La fatigue de nos collègues contractuel.les qui non expérimenté.es passent d'une école à l'autre tous les jours, parfois avec des consignes contradictoires durant la même journée.

La fatigue de nos collègues AESH qui se déplacent d'un élève à un autre, d'une école à une autre, sans avoir le temps d'approfondir une relation avec les élèves qu'elles suivent pour mieux les aider ainsi qu'avec l'enseignant.e de la classe.

La fatigue des collègues d'entendre sans cesse dans les médias des directives qui voguent au grès des lubies du gouvernement.

La fatigue des collègues qui, en plus de tout cela, doivent faire face à des collègues harceleurs, à des attaques de l'extrême-droite, à des menaces de mort, sans que l'administration ne soit à la hauteur en terme de protection.

SUD éducation rappelle ses revendications sur les dossiers de rentrée en termes lutte contre la répression en cours dans notre académie, de lutte contre le harcèlement scolaire, inclusion des élèves en situation de handicap, renforcement de l'éducation prioritaire, rénovation écologique du bâti scolaire... et appel les personnels à s'organiser sur leurs lieux de travail pour défendre une école égalitaire et émancipatrice.

A présent, nous allons revenir sur quelques points du Rapport social unique qui nous semble on ne peut plus mettre en avant nos revendications et les situations que nous dénonçons dans notre académie.

Tout d'abord, en comparaison au national, notre académie est bien au-delà du ratio titulaires/non titulaires. Pour exemple, si la part des non titulaires dans le 1er degré n'augmente pas, elle reste quand même bien au dessus de la moyenne nationale, 3% pour l'Académie et 2,3% pour le national. Elle atteint 5,6 % en Seine-Saint-Denis. SUD éducation dénonce ce recours aux contractuel.es qui n'ont pas les mêmes statuts et donc les mêmes droits, qui ne sont pas formé.es et qui sont utilisé.es comme des pions.

Par ailleurs, SUD éducation regrette que le Bilan social ne présente pas le recrutement des contractuel.les et l'évolution de celui-ci.

Alors que nous sortons de la crise du covid, que l'on annonce un plan d'éducation à la sexualité, et que le plan harcèlement est déployé en théorie, autant d'ambitions liées à la santé physique et mentale qui nécessiteraient le recours à des personnels qualifiés. Nous déplorons qu'il n'y a quasiment aucun chiffre à ce sujet dans le RSU.

Il en est de même dans la partie risques professionnels. Quelques chiffres évoquent la présence de documents et registres, qui montrent par ailleurs que l'absence de ceux-ci dans les établissements est très importante, en particulier pour le DUERP, le DTA. Nous déplorons que le nombre de fiche RSST, les DGI, les attestations d'exposition à l'amiante et les accidents de travail ne soit pas recensé. D'autant plus que les demandes de protection fonctionnelles ont doublé tout comme leur recours . Cela laisse penser que les collègues sont de moins en moins en sécurité sur leur lieu de travail.

Sud éducation se bat quotidiennement pour améliorer les conditions de travail des personnels de l'éducation nationale au sein de l'académie, mais encore faudrait-il que l'administration s'en donne réellement les moyens.

Vous avez dit, Madame la rectrice lors du dernier CSA-A, qu'il fallait que l'on mette en avant la vitalité de cette académie. Mais posons-nous les bonnes questions :

- pourquoi autant de demande de sortie de l'académie, un.e enseignant.e sur 6 pour le 1er degré ?
- pour quelles raisons 414 personnes dans notre académie ont souhaité quitter l'éducation nationale en 2022 ? quels étaient d'ailleurs les chiffres des années précédentes ?
- comment faire en sorte d'assurer les conditions physiques et psycho-sociales des collègues sur leur lieu de travail ?
- quelles valorisations du métier d'AESH pour lui permettre d'être attractif, afin que les élèves notifiés aient l'aide auxquels ils et elles ont le droit ?
- quelles considérations et quelles formations pour les enseignant.es contractuel.es ?
- quels moyens nous donnons-nous pour que nos élèves aient une école de qualité et que l'égalité des chances ne soient pas juste une parole en l'air ?